

Assistante – Morwena VEYSSIERE
Tel : 01 41 17 44 43 Fax : 01 41 17 44 97
E mail : mveyssiere@ffkarate.fr

Aux

Président(e)s de ligue

Montrouge, le 22 septembre 2011

N/REF : instruction DTN – 11-12 n°2

Mesdames et messieurs les Présidents de ligue,

Suite aux deux colloques de rentrée, celui des techniciens d'une part, celui des présidents de ligue et de département d'autre part, je souhaite vous adresser un document de synthèse relatif à l'organisation des certificats de qualification professionnelle (CQP).

Ce diplôme est en effet un élément très important et très structurant de la politique fédérale. Sa mise en œuvre par les ligues peut être considérée comme un objectif primordial.

Vous devenez ainsi les responsables de formations professionnelles, dans une organisation somme toute assez légère.

Je vous rappelle en effet qu'il faut considérer prioritairement que le CQP doit être organisé par les ligues dans le format d'une formation de 50 heures réservée aux titulaires du DIF.

Vous êtes déjà détenteur de l'ensemble des documents précisant les procédures de mise en œuvre d'une telle formation.

Le site internet fédéral pourra vous renseigner de manière complémentaire.

Naturellement, il est possible que toutes les ligues n'organisent pas un tel CQP. Pour celles-ci, la fédération proposera une formation de 50 heures pour les titulaires du DIF de ces ligues. Elle se déroulera du 30 avril au 6 mai 2012, à Eaubonne (Val d'Oise).

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'il existe aujourd'hui 3 autres manières de se présenter à l'examen CQP :

- Après avoir suivi une formation complète de 165 heures ;
- Par la voie de l'examen sec ;
- Par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour la saison 2011-2012, une formation complète de 165 heures sera organisée par la fédération. Les tests de présélection et le positionnement auront lieu les 1^{er} et 2 octobre 2011, à Montpellier.

Deux examens secs (sans formation préalable) seront organisés les 18, 19 et 20 mai 2012 pour la zone nord, les 26, 27 et 28 mai 2012 pour la zone sud.

Deux procédures VAE auront lieu, une en zone nord, l'autre en zone sud.

J'attire votre attention sur un point relatif à l'inscription aux formations et examens fédéraux. Un stagiaire qui souhaiterait se présenter à une formation ou un examen organisé par la fédération ne pourra le faire que s'il obtient l'accord du président de sa ligue d'appartenance et du directeur technique national.

Je vous souhaite bonne réception de ce courrier ainsi que du tableau récapitulatif son contenu de manière synthétique.

Mes collaborateurs et moi-même restons à votre disposition pour toutes questions éventuelles et vous souhaite une très bonne saison sportive.

Fédération Française de Karaté
et Disciplines Associées

Porte d'Orléans
39 rue Barbès
92120 Montrouge
Tél : 01 41 17 44 40
Fax : 01 41 17 08 31
www.ffkarate.fr

Ben à vous

Dominique Charré
D. Charré
Directeur technique national

RESUME DES FORMATIONS CQP : SAISON 2011-2012

	DIF 50 heures	VAE	Examen sec	CQP 165 heures
DANS CHAQUE LIGUE	Dossier à faire parvenir à la fédération avant le 15 novembre 2011			
ZONE NORD EAUBONNE		Recevabilité le 25 novembre 2011. Accompagnement les 10 et 11 décembre 2011	18, 19 et 20 mai 2012	
ZONE SUD MONTPELLIER		Recevabilité le 12 mars	26, 27 et 28 mai 2012	
FEDERATION	30 avril au 6 mai 2012			Début le 1 ^{er} octobre à Montpellier